

Préparer une lettre de crédit (LC)

- l'acheteur donne des directives à sa propre banque
- la banque de l'acheteur envoie la lettre de crédit à votre banque
- votre banque vous transmet la lettre de crédit.

La lettre de crédit est un document important. Vous et votre transitaire, votre banquier et votre conseiller légal devriez l'examiner attentivement. Elle doit correspondre à votre entente de vente et vous devez vous conformer à toutes ses conditions. Souvenez-vous que la banque de l'acheteur peut accrocher sur toute divergence dans votre documentation — elle paie sur réception des bons documents et non à l'achèvement d'une transaction réussie. S'il y a une erreur dans l'épellation d'un nom, si la date d'expédition est incorrecte ou si tous les frais ne sont pas inclus, vous pourriez être incapable de recouvrer votre créance.

Préparer le reste de la documentation

Votre expédition doit être accompagnée de toute la documentation pertinente, y compris :

- la facture commerciale
- le bordereau d'expédition
- les instructions de l'expéditeur
- le certificat d'origine
- la documentation sur les normes (s'il y a lieu)
- le certificat de santé / d'hygiène (s'il y a lieu).

Opération de transit

Votre transitaire prépare les documents suivants :

- la facture douanière
- les factures consulaires (s'il y a lieu)
- la liste spéciale d'emballage ou de marquage
- l'assurance et le certificat d'assurance
- le connaissement.

Votre transitaire vous remet une copie de chacun de ces documents ainsi qu'à votre acheteur et à votre banque commerciale.

Vous pouvez maintenant informer votre transitaire que votre conteneur est rempli et que la documentation requise est prête. Celui-ci commencera à préparer la paperasserie et livrera l'expédition à l'acheteur.

Votre expédition doit être accompagnée d'un document de transport tel qu'un connaissement ou une lettre de transport aérien précisant le mode de transport, la route à suivre de la marchandise et les délais de livraison. La lettre de transport ou le connaissement doivent être présentés à votre banque avec la lettre de crédit et les autres documents requis.

L'expédition peut aussi devoir être accompagnée d'un certificat d'assurance prouvant qu'elle est assurée contre les pertes et les dommages.
L'assurance doit correspondre à l'indemnité particulière précisée dans la lettre de crédit.
L'assurance tous risques est normalement le meilleur type de couverture pour les exportateurs.